



Monsieur le Président du SMT
60 avenue Marcel Dassault
CS – 30651 – 37206 TOURS CEDEX 03

Objet : réponse au courrier référencé
N° 13425/FLH-CB

Monsieur le Président,

Dans votre courrier du 23 juin 2025 en réponse aux deux mille premières signatures données à notre pétition « Pour gratuité des transports publics », portée par notre collectif, vous avancez des arguments qui questionnent fortement.

1 – La gratuité ne peut être dissociée du financement. Mais existe-t-il des choix politiques que les collectivités pourraient dissocier de leur financement ?

La recette de billetterie pourrait être compensée en partie par l'augmentation de la taxe de séjour, une négociation avec les employeurs qui prennent en charge une partie des cartes d'abonnement de leurs salarié.e.s, l'affectation des recettes du parking payant, l'arrêt des subventions à l'aéroport, une négociation avec la région pour la prise en compte des lycéens intra-métropole, etc. À cela, il faut ajouter que le montant du versement mobilité des entreprises a augmenté sensiblement ces dernières années. Et le député de la 1^e circonscription, au moins, est favorable à l'augmentation de son taux comme c'est le cas en Île-de-France. Porter cette revendication politique pour qu'elle soit traduite dans la loi, représente un axe trop négligé.

2 – Vous attribuez à la gratuité possible (elle adviendra !) la responsabilité du sous-investissement dans le développement des transports publics. Mais il n'y a pas de gratuité ! Or, depuis 10 ans, quel a été le développement des transports publics ? Vous en êtes encore à nous promettre des réalisations liées au très coûteux Tramway-2 à partir de... 2028 !

3 – Sur le plan social, vous affirmez que la gratuité ne serait pas redistributive car elle bénéficierait à celles et ceux « qui ont les moyens de payer » ? Sur quelles données chiffrées vérifiées vous appuyez-vous ? Qui utilise ou utiliserait plus les transports publics (CSP, âges, etc.) ?

Et, quoi qu'il en soit, les plus pauvres parmi les pauvres (les sans-papiers) ne peuvent prendre les transports publics dont ils ont plus que d'autres besoin, que grâce aux associations humanitaires qui leur payent des cartes et des tickets : font-elles, selon vous, partie de celles et ceux « qui ont les moyens de payer » ?

3 – Sur le plan territorial, la gratuité « reviendrait à faire payer les habitant.e.s des zones les moins desservies ». Là encore, le retard de la métropole dans le développement de l'offre de transport est le principal responsable de cette situation d'inégalités. Mais, plus généralement, depuis quand l'impôt sert-il dans toutes ses affectations de dépenses à tou.te.s ? Que dire aux personnes qui n'ont pas d'enfants, des dépenses pour l'école ? Que dire aux personnes qui n'ont pas de voiture ou de vélo, des dépenses pour l'entretien des rues ? Que dire aux personnes qui n'ont pas d'enfant de moins de 11 ans, de la gratuité offerte sur le réseau ? Et on pourrait multiplier les exemples, tous dignes des positions anti-État et anti-impôts directs à la mode dans les combats réactionnaires.

4 – Vous évoquez les Gilets Jaunes. Les GJ du 37 sont présent.e.s dans le collectif et, faut-il le rappeler, ils se sont d'abord mobilisés sur la démocratie, la parole citoyenne non écoutée et les décisions prises sans les habitant.e.s ! Eh bien, prenez cela sérieusement en compte ! Développez la démocratie et le débat public à partir des besoins exprimés, d'options différentes proposées et de choix laissés aux habitant.e.s, sur la gratuité, le développement des transports publics et la création d'une régie métropolitaine dans ce domaine.

Pour terminer, vous vous dites « pas opposé » à des gratuités ciblées. Soit, faites le ! Mais plutôt comme à Nantes, tous les week-ends (ce qui n'entraîne pas la saturation du réseau), ce qui permet que la gratuité concerne tout le monde et consolide l'usage des transports en commun. Cependant, l'objectif final reste évidemment pour nous la gratuité totale.

En attendant des choix plus ambitieux sur le « choc de l'offre » (abordé lors de notre réunion publique) et la gratuité, la voiture a encore une belle vie devant elle ! Ce qui va à l'encontre de ce que vous prétendez défendre.

La pétition (plus de 3000 actuellement) et nos initiatives se poursuivent. Si il est un sujet pour lequel une convention citoyenne locale est à organiser, suivie d'un RIC, c'est bien celui des transports. les prochaines échéances électorales seront l'occasion, comme vous l'écrivez, de porter le débat de manière publique et, nous ajoutons, au-delà des murs institutionnels ou des cabinets conseils.

À très vite donc. Dans l'attente, recevez nos collectives et respectueuses salutations.

Le collectif TTPG 37

Copie à Monsieur le Président de Tours Métropole

NB : La pétition est issue du collectif Touraine Transports Publics Gratuits (TTPG) merci d'adresser vos courriels à cette adresse mail : tppg37@protonmail.com